



Ministère des Solidarités et de la Santé
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Avis relatif à l'accès par la voie du détachement au corps des attachés d'administration de l'État pour les ministères chargés des affaires sociales en faveur des fonctionnaires en situation de handicap

En application de l'article 93 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, un accès par la voie du détachement au corps des attachés d'administration de l'Etat en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi est prévu au titre de l'année 2021.

Le nombre total de places offertes est fixé à 3.

Conditions d'accès

- avoir la qualité de fonctionnaire,
- appartenir à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) définies à l'article 93 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019,
- justifier au 1er janvier 2021 de quatre années au moins de services publics.

Modalités d'inscription

Les inscriptions seront ouvertes du **26 avril au 26 mai 2021**. Pour s'inscrire, les candidats devront constituer un dossier de candidature complété et signé (toutes les rubriques doivent être renseignées) accompagné des pièces justificatives suivantes :

- tout document justifiant du bénéfice de l'obligation d'emploi (Ex : RQTH, ...) ;
- un curriculum vitae.

Le dossier de candidature et ses pièces justificatives sont à transmettre :

- par la voie électronique à l'adresse suivante : drh-concours@sg.social.gouv.fr
- **et** par la voie postale en pli suivi ou en recommandé avec accusé de réception, au plus tard le **26 mai 2021** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ministères chargés des affaires sociales
Direction des ressources humaines
Département du recrutement - mission recrutement concours
AAE 2021 (détachement BOE)
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Tout dossier posté hors délai ou incomplet ne pourra être pris en considération.

Le dossier de candidature et une fiche descriptive de poste sont téléchargeables sur le site internet des ministères chargés des affaires sociales à l'adresse suivante : <https://solidarites-sante.gouv.fr/article/acces-par-la-voie-du-detachement-a-un-corps-de-categorie-superieure>

Nature et déroulement de la sélection

Une commission effectuera une première sélection à partir des dossiers de candidature. Seuls seront convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus. Les auditions sont prévues à partir du mois de juillet 2021.

La liste des candidats retenus à l'issue de l'entretien sera publiée au plus tard en juillet 2021 à l'adresse suivante : <http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-concours/resultats-composition-des-jurys-rapports-des-jurys-statistiques/>

Modalités de formation

Les candidats retenus devront suivre une formation dans l'un des cinq Instituts Régionaux d'Administration (IRA).